

La Lettre n° 14 mai 2020

de Traces d'Histoire pour l'Avenir au Pays de Ploërmel

Bonjour,

Comme toutes les rencontres, les activités de Traces d'Histoire sont suspendues du fait de la pandémie. Les visites qui nous rassemblaient sur le terrain sont reportées et nos échappées culturelles et patrimoniales se poursuivent seulement grâce à la lecture et aux documents accessibles sur internet. De même, notre Assemblée générale, déjà reportée au 6 juin ne pourra se tenir à cette date... Attendons encore.

Ce numéro 14 de la LETTRE vise à garder le lien entre les adhérents, à vous informer des activités et des démarches effectuées depuis le mois de novembre.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture ! N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions !

Pour le Conseil d'Administration, René Le Goff

Dans ce numéro, vous trouverez :

1. L'actualité du site « couvent des Carmélites », notamment les réunions auxquelles notre représentant a participé. p. 2 et 3.
2. Des propositions pour mettre en valeur et faire mieux connaître le patrimoine. p.3.
3. Une présentation du RETABLE de la chapelle des Carmélites. La restauration de ce retable fait partie du programme de réhabilitation de la chapelle et du chœur des religieuses. p. 4 à 6.
4. Des échos en images de nos visites de l'automne 2019. p. 7 et 8
5. La devinette proposée par Philippe Bureau. p. 9
6. Une niche dans un mur... énigme ! p. 10
7. ECOUTER...VOIR... p. 11

1. L'actualité du site du couvent des Carmélites dit site du Sacré-Coeur.

Le Comité de suivi comprenant des élus et trois personnes extérieures dont un représentant de Traces d'Histoire s'est réuni pour la troisième fois le 17 décembre 2019, à la mairie de Ploërmel. L'objectif était de faire le point sur les travaux, les finances, la convention avec la Fondation du patrimoine, le loto du patrimoine.

MM. Le Borgne et Mikuzinski ont présenté et commenté des vues des bâtiments avant et pendant les travaux.

Le bâtiment de 1953 le long de la rue sénéchal Tuault a été démoli. La réhabilitation de la chapelle et du chœur des religieuses a débuté par la pose des échafaudages sur les murs extérieurs qui seront crépis à la chaux.

Lors de cette rencontre, nous avons demandé que soient réunies les trois parties prenantes de la convention de souscription : la Commune de Ploërmel, la Fondation du Patrimoine, l'association Traces d'Histoire afin de prendre des initiatives pour animer cette souscription.

Un Comité de soutien à la souscription « couvent des Carmélites »(voir précisions ci-dessous) avec la Fondation du patrimoine s'est réuni le 27 janvier 2020 à la mairie de Ploërmel.

Comité réuni par M. Oger, comprenant : Mme Lasnier et M. Payoux, anciens chefs d'entreprises, M. Le Quernec de la Fondation du patrimoine, M. Jacob et René Le Goff.

M. Le Quernec a rappelé...

...le rôle de la Fondation du patrimoine concernant le couvent des Carmélites :

- **la souscription** a été mise en place dans le cadre d'une convention tripartite signée le 25 septembre 2019 entre la commune de Ploërmel, la Fondation du Patrimoine et l'association Traces d'Histoire.

- la Fondation du patrimoine assure l'aspect administratif et juridique à savoir, conception des supports de communication (dépliant et affiche), perception des dons et notification d'un reçu fiscal à chaque donateur. Elle apportera par ailleurs sa contribution en accompagnant la municipalité et le Comité de soutien constitué.

- l'objectif défini conjointement avec la municipalité est de percevoir 240 000 € de dons.

- Si la souscription atteint 120 000€, la Région pourra déjà donner une participation complémentaire.

....Ainsi que Les possibilités qui s'offrent au Comité :

- être une instance d'animation en lien avec la commune.

- proposer la souscription aux entreprises, particuliers, associations, établissements scolaires, communautés religieuses...

- organiser des temps forts : conférences, expositions, suivi du chantier...

- participer à des concours qui donnent de la visibilité et éventuellement des aides aux projets patrimoniaux comme le concours organisé par l'hebdomadaire Le Pèlerin.

- inciter les entreprises à accepter le « produit - partage » : sur un produit, 1€, par exemple est reversé au projet de réhabilitation.

Il a été convenu :

- de mettre en place un programme de communication lors de réunions à tenir d'ici l'été.

- Mme Lasnier et M. Payoux se chargent de contacter les entreprises quand le chantier

aura avancé, dans le second semestre.

2

- M. Jacob contactera dans les semaines à venir les congrégations, écoles privées, anciens élèves...avec M. Le Goff qui continuera à informer les adhérents de Traces d'Histoire (dont le CA a décidé et versé une participation à la souscription pour 500€).

M. Jacob et M. Le Goff ont insisté sur **l'intérêt d'avoir un projet pour l'ensemble de ce site**, à la fois pour mobiliser les donateurs et pour faire vivre ces lieux réhabilités.

Depuis, la pandémie a bouleversé le calendrier des travaux du chantier et celui des contacts prévus...il est toujours possible de se rendre sur le site de la Fondation du Patrimoine pour s'informer et faire un don en ligne (en partie déductible des impôts); cette participation est un appui et un signe d'intérêt pour la réhabilitation du patrimoine local :

W. fondation-patrimoine.org

Le projet ploërmelais « ancien couvent des Carmélites » porte le n° 62932.

2. Des propositions pour mettre en valeur et faire mieux connaître le patrimoine.

- A l'initiative de Michèle Bureau, membre du Conseil de Développement du Pays de Ploërmel, nous avons rencontré M. Bessonneau, président de ce Conseil pour lui présenter la **proposition de Maison des patrimoines du Pays de Ploërmel** portée par plusieurs associations de patrimoine du Pays. M. Bessonneau propose la constitution d'une commission dédiée à la réflexion et à l'élaboration d'un projet qui serait ensuite soumis aux élus.

La pandémie actuelle retarde la réunion de cette commission. Nous espérons qu'elle pourra se mettre au travail et créer une dynamique pour une initiative qui a plus que jamais du sens pour les habitants du Pays et les visiteurs.

- La récente campagne des élections municipales a été l'occasion pour notre association de faire connaître ses propositions pour la mise en valeur du patrimoine du territoire de la commune de Ploërmel. Les adhérents de Traces d'Histoire ont été destinataires de ces propositions qui comprenaient notamment le souhait de constitution d'une Aire de Valorisation du patrimoine.

2. Le retable bientôt restauré.

Dans la chapelle des Carmélites, les travaux de réhabilitation prévus en 2020-2021 comprennent la restauration du retable du XVIIème siècle.

Qu'est-ce qu'un retable ?

Le retable est une construction verticale, en arrière de l'autel, portant des décors sculptés ou peints.

Il peut être en différents matériaux : bois, pierre... On en réalise dès le XIème siècle, mais c'est plus tard qu'il prend des dimensions considérables. La plupart des retables que nous pouvons admirer aujourd'hui en Bretagne ont été produits entre le XVIIème et le XIXème siècle.

En quoi ce retable de Ploërmel est-il original ?

Ce retable de la chapelle des Carmélites appartient à un type de retables produits dans la région de Laval, surtout au XVIIème siècle et commandés dans l'ouest de la France, principalement autour de Rennes et de Laval. Ce type lavallois est monumental, le retable occupe tout le chevet de l'église. Cela explique qu'il ait été commandé dans des villes d'une certaine importance ou par des communautés religieuses comme c'est le cas à Ploërmel pour le couvent des Carmélites. A cette époque, le marbre était extrait près de Laval et la pierre blanche de tuffeau provenait de l'Anjou.



Le retable dans la première moitié du XXème siècle. (coll. Part.)



Vue partielle du retable. 2015.
Photo Traces d'Histoire ALS

En attendant de le voir dans la chapelle réhabilitée, pouvez-vous décrire ce retable ?

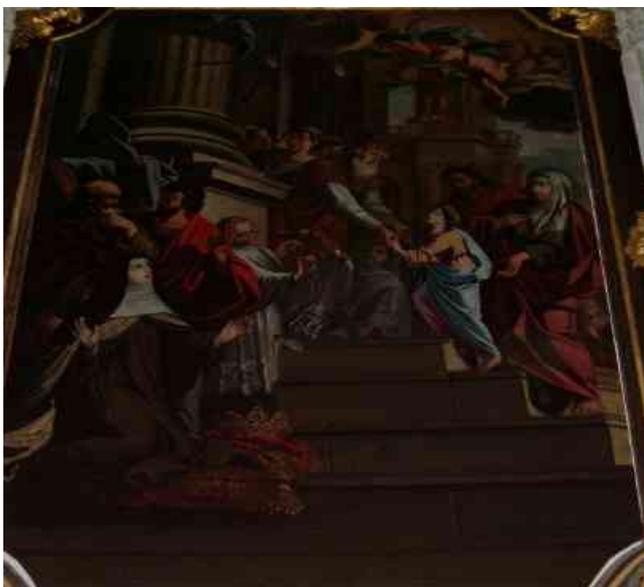
Le retable en tuffeau et marbre occupe tout le fond du chœur de la chapelle. L'étude de M. Diégo Mens (1) et les recherches de l'abbé Marmagnant (2) attribuent à François Houdaut II et son fils, sculpteurs lavallois, la réalisation de cette œuvre en 1682. S'inspirant des retables de la Renaissance italienne, ce retable est structuré en compartiments séparés par des colonnes en marbre noir et surmontés de frontons. Le décalage en profondeur de ces compartiments donne une dynamique à l'ensemble. Les entablements sont décorés de frises sculptées et deux frontons coiffent le registre central. La statue de la Vierge placée dans la niche centrale est en pierre polychrome (3). Les autres niches sont occupées par des statues en plâtre réalisées au XIXème siècle, à l'époque des Ursulines.

Le tableau central a failli disparaître !

En effet, lors de l'incendie de 2006, le tableau venait d'être remplacé au centre du retable après avoir été restauré. La chute de la toiture de la chapelle ne l'a pas endommagé et on peut le voir dans le bas-côté de l'église Saint-Armel où il a été provisoirement placé.

Ce tableau est une huile sur toile, contemporaine du retable puisqu'il fut peint en 1684 par Jean-Bernard Chalette, maître-peintre à Rennes. Il avait précédemment réalisé des tableaux pour le retable majeur de l'église Toussaints à Rennes et pour celui des Bénédictines Calvairiennes de Redon.

Chalette a réalisé une copie d'une œuvre placée à l'Hôtel-Dieu de Compiègne – la présentation de la Vierge au temple - en l'adaptant à la commande de l'ordre religieux : au premier plan, il a représenté une carmélite agenouillée.



Le tableau de J-B Chalette.
(coll.part.)

Sur les photos anciennes, on aperçoit un tabernacle en bois, sur l'autel, devant le tableau ?

Ce tabernacle très ouvragé, était autrefois doré. Opportunément placé sous une arcade, il a échappé à la destruction lors de l'incendie. Des panneaux sculptés représentant l'Annonciation et l'Adoration des mages encadrent le tabernacle. Au deuxième niveau sont des niches destinées à recevoir des statues. Au-dessus, un dôme est supporté par des colonnettes. M. Diégo Mens présente ce tabernacle comme l'un des plus intéressants du Morbihan.



Le tabernacle sculpté.

Photo Traces d'Histoire

Il est souhaitable que ce tabernacle soit exposé dans la chapelle réhabilitée, dans le transept gauche par exemple. Il a malheureusement perdu plusieurs de ses statues.

Pour l'abbé Marmagnant, ce tabernacle pourrait provenir de l'ancienne chapelle des Ursulines, située autrefois à l'emplacement de la chapelle de la Maison-mère des frères. En effet, les Ursulines avaient fait la commande d'un tabernacle auprès du sieur Pluviers d'Angers en 1665 « pour la somme de 5 000 livres ». Elles l'auraient transporté au début du XIX^{ème} siècle lorsqu'elles s'installèrent dans l'ancien couvent des Carmélites.

En Bretagne, nombreux sont les retables, souvent en bois, somptueusement sculptés et peints, dans le style baroque qui fleurit au XVII^{ème} siècle. Dans la région de Ploërmel, il existe des retables en bois influencés par le modèle lavallois, mais celui de la chapelle des Carmélites, plus proche du style classique par sa sobriété, est une œuvre rare.

- (1) Conservateur des antiquités et objets d'art du Morbihan .
- (2) Historien ploërmelais. Cf. Archives départementales du Morbihan.
- (3) Diagnostic de restauration du retable. Commune de Ploërmel. Cabinet « 1090 Architectes ». 2019.

Association Traces d'Histoire. Mai 2020. Contact : tracesdhistoire56@gmail.com

4. Visites du patrimoine.

En novembre 2019, trois visites- inventaires ont été proposées aux adhérents de Traces d'Histoire. Après les nombreuses visites des villages des mois précédents, c'est la ville qui était l'objet de notre intérêt.

Le centre ancien.

En arpentant les rues du centre ancien, M. Leconte, architecte du patrimoine, nous a fait observer des détails souvent insoupçonnés et ses explications ont révélé de nouvelles richesses de notre patrimoine.



L'Hôtel des ducs de Bretagne, face à la Maison des Marmousets. (photo Traces d'Histoire ALS)



Maison Bigarré, entrée principale. Le fronton triangulaire est supporté par des pilastres à chapiteaux composites. Le croissant au sommet pourrait indiquer que le propriétaire avait participé à une croisade. Photo Traces d'Histoire ALS.



Maison Raoul de la Houle, détail. Le décor Renaissance se manifeste par la coquille, la tête grotesque, la frise... Photo Traces d'Histoire JPR



Le groupe des visiteurs dans le cloître des Carmes. Photo Traces d'Histoire JPR

La rue de la gare.

A l'initiative de Jobic Pérot, M. Boussion a guidé deux groupes au rendez-vous de « l'histoire de la rue de la gare au XXème s ». La rue de la gare était l'entrée principale de la ville, confortée par la proximité de la gare et par ses nombreux commerces. Des siècles précédents, il reste aussi quelques bâtiments- témoins.



Maison ancienne avec porte cintrée. (Photo Traces d'Histoire GP)



Prendre le temps de lever les yeux...(photo Traces d'Histoire GP)



Au bas de la rue, une grande maison : lucarnes et faîtières sont travaillées. (photo Traces d'Histoire GP)

5. devinette proposée par Philippe Bureau.



Cet outil ne se rencontre d'après les spécialistes que dans des régions bien précises, essentiellement en Manche et dans le Morbihan. Le fer est tranchant et le manche de taille moyenne.

S'agissait-il :

- D'un **taille bordure**, outil à disposition du jardinier dans les grandes propriétés pour arrêter net les bordures de pelouse en limite des allées ?
- D'un **taille pré**, outil de paysan pour aviver les bords des rigoles de drainage de certaines prairies humides, ce modèle représentant alors une des nombreuses formes régionales de ce type d'outil ?
- D'un **pile lande**, outil avec lequel le paysan hachait la lande qu'il allait donner à son fidèle compagnon de labour de chaque jour, le cheval de trait ?

Réponse

Il s'agit d'outils à piler la jeune lande, appelée landelle dans certains terroirs. Il s'agissait souvent de landes semées et récoltées la 2^{ième} année, à l'aide d'une éterpe, éteurpe, etc. Un ancien de Languidic me racontait en me montrant la lame du pile lande de son père (le manche avait disparu), qu'étant gamin il récoltait à la bonne saison les graines de lande qu'il ramenait à son père. Cela lui procurait de l'argent de poche. Quant au père, il semait cette lande sur des terrains grossièrement préparés pour en récolter les jeunes plans (les « landelles ») la seconde année. Sitôt coupées elles étaient pilées dans un tronc d'arbre (utilisé donc comme mortier) ou une auge en bois, pour être offerte au cheval qui d'après tous les témoignages raffolait de cette « friandise ».

Ultérieurement, au début du XX siècle apparut le coupe lande mécanique, avec son grand volant qui entraînait 3 lames et permettait de couper des landes plus grandes souvent associées à d'autres végétaux. Mais là, je ne saurais dire si c'était seulement pour nourrir le bétail ou procurer aussi une litière moins raide.

6. Une niche dans un mur...



Une adhérente de Traces d'Histoire nous soumet une particularité observée dans le mur de sa propriété : une niche. Quelle peut être sa fonction ?

C' est une petite cavité dans l'épaisseur d'un mur donnant sur une propriété voisine. Bien souvent couverte par deux briques disposées en bâtière, elle abritait une petite statue. Cet aménagement, pratiqué à hauteur d'homme dans la maçonnerie, était traditionnel dans de nombreuses régions de France et **avait pour fonction de signaler que le mur est mitoyen et que la propriété de cette face du mur s'arrête au fond de la niche : une niche de mitoyenneté.**

De nos jours, bon nombre des statues ont disparu de leurs abris, et les cavités restent vides ou ont été transformées en petites étagères. Parfois aussi, les niches ont été comblées lors de travaux de rejointoiement. Leur existence reste alors repérable, sauf quand de la végétation (vigne vierge, lierre) recouvre le mur ou qu'un enduit a été appliqué sur sa surface. (Source:wikipedia)

Notion de mitoyenneté

Il faut d'abord préciser qu'un mur mitoyen n'appartient pas pour moitié aux deux voisins. Ces derniers sont tous les deux propriétaires de la totalité de l'ouvrage. Il ne s'agit pas d'une indivision mais d'une sorte de copropriété.

Il faut également rappeler une évidence : la notion de mitoyenneté ne concerne que les murs ou clôtures situés juste à la marge des propriétés. Quand un ouvrage est clairement et exclusivement situé sur une seule propriété, il est bien sûr totalement privatif. (source : site droit-finances.)

La cour d'appel rappelait que sur un plan de cadastre, un petit tiret le long d'une limite indique que le mur, le fossé ou le talus séparatif appartient exclusivement au propriétaire de ce côté. Le code civil, très détaillé sur les droits et devoirs des propriétaires mitoyens, consacre une vingtaine d'articles à leurs droits et obligations. Il précise aussi que la construction du mur révèle elle-même la mitoyenneté ou l'absence de mitoyenneté. Ainsi, **lorsque le sommet du mur n'est incliné que d'un côté, il révèle qu'il n'est pas mitoyen.**

(Source : cbanque)

7. ECOUTER...VOIR...

Des liens (copier/coller) pour écouter le Magazine de l'archéologie, sur France-culture:

[.https://www.franceculture.fr/emissions/carbone-14-le-magazine-de-larcheologie/les-aristocrates-gaulois-de-tremuson-cotes-darmor](https://www.franceculture.fr/emissions/carbone-14-le-magazine-de-larcheologie/les-aristocrates-gaulois-de-tremuson-cotes-darmor)

<https://www.franceculture.fr/emissions/carbone-14-le-magazine-de-larcheologie/archeologie-du-bout-du-monde-la-bretagne>

Livres acquis par la médiathèque de Ploërmel sur notre suggestion :

Merci !

- **Histoire populaire de la Bretagne**, par A. CROIX, TH. GUIDET... PUR.
« le souci de s'adresser au plus grand nombre »
- **Les moissons du ciel, 30 années d'archéologie aérienne**. M. GAUTIER.
Beau livre illustré avec les exemples de Ploërmel, Gourhel, Loyat, Campénéac....
- **Bretons et Celtes. Quand le monde de l'archéologie s'interroge sur les incertitudes de la celtitude**. Y. LECERF. Ed. Feuillage, 2017.
« Une publication destinée à un large public »

Association Traces d'Histoire. Mai 2020. Contact : tracesdhistoire56@gmail.com